

## Convention d'échanges scolaires individuels

La présente convention est conclue entre :

D'une part, l'établissement d'enseignement public école №155 de Saint Pétersbourg (Russie), représenté par sa directrice Madame Olga Evguéniévna Shuiskaya

et

D'autre part, Le Lycée Paul Sabatier de Carcassonne (France), représenté par son proviseur Monsieur Eric Gélis,

pour régler les échanges linguistiques entre les élèves de nos deux établissements.

Souhaitant encourager la mobilité et l'ouverture internationale de nos élèves ainsi que favoriser l'apprentissage de français et de russe dans nos établissements respectifs,

l'école №155 de Saint-Pétersbourg, d'une part, et le Lycée Paul Sabatier de Carcassonne, d'autre part, concluent la présente convention et s'engagent à respecter les obligations suivantes :

### L'établissement scolaire d'accueil :

- trouve une famille d'accueil pour un élève de l'établissement partenaire ;
- assure l'accueil dans le cadre des activités scolaires ;

La famille d'accueil prendra en charge les dépenses liées à l'hébergement, la nourriture et le transport à l'intérieur du pays d'accueil ainsi que les activités visant découvrir les régions des élèves partenaires.

### L'établissement qui envoie son élève :

- assure la coordination et la mise en contact des familles et des représentants des établissements scolaires partenaires ;
- assure la mise en place d'une préparation linguistique et socio-culturelle facilitant l'intégration de l'élève dans le milieu du pays d'accueil

La mise en forme des documents de voyage (passeport, visa, assurance médicale, billet d'avion) sont à la charge des familles qui envoient les élèves.

Les délais exactes de ces séjours de trois semaines au cours de l'année scolaire sont à établir en fonction des disponibilités des familles des participants et des établissements partenaires.

Par la présente, les parties attestent avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations prévues par cette convention et s'engagent mutuellement à les respecter.

Fait à Carcassonne/Saint-Pétersbourg, le 7 février 2019

Le représentant de l'école №155 de Saint

Pétersbourg (Russie)

  
Mme Olga Evguéniévna SHUISKAYA

Le représentant du Lycée Paul Sabatier de  
Carcassonne (France)

Mr Eric GELIS

